

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[192_Lettres de Hélène de Mecklembourg-Schwerin et du comte de Paris à François Guizot : 1845-1874](#)[Item](#)[Vienne, le 9 août 1873, Louis-Philippe d'Orléans à François Guizot](#)

Vienne, le 9 août 1873, Louis-Philippe d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Louis-Philippe-Albert d' (comte de Paris) (1838-1894)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Exil](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1873-08-09

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote22, 22 suite, AN : 163 MI 42 AP 192 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Louis-Philippe-Albert d' (comte de Paris) (1838-1894), Vienne, le 9 août 1873, Louis-Philippe d'Orléans à François Guizot, 1873-08-09

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8572>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionVienne (Autriche)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

22/

Vienne le 9 Août 1873 !

Mon cher Monsieur Guizot

Votre lettre, adressée à Viller,
m'est parvenue ici ce matin
au moment où je me préparais
à vous écrire au sujet de
la visite que je viens de
faire à M. le Comte de Chambor.
Cette visite, vous le savez, avait
été promise il y a deux ans
aux députés de la droite qui
avaient voté l'abrogation des
lois d'exil. Elle n'était que la
confirmation des déclarations
qui leur avaient été faites

par mes Oncles au nom de celles de M. le Comte de Chambord.
toute ma famille. Ces déclarations portaient que dans le cas où la France voudrait revenir à la Monarchie nous considérons nécessaire de fonder ce gouvernement sur la base de l'hérédité dont M. le Comte de Chambord est le représentant. nous aimons donc qu'il ne rencontrerait aucun compétiteur dans sa famille. Les manifestes du Chef de la Maison de Bourbon ont rendu il y a deux ans ma visite impossible, parce qu'elle aurait paru alors comme une adhésion aux opinions person-

nelles de M. le Comte de Chambord. Mais ils n'ont pas anéanti les déclarations que nous avions faites: ce sont ces mêmes déclarations que j'ai été porter presque textuellement à Froshdorf, en saisissant la première occasion qui s'est présentée pour moi de remplir ma promesse sans aucune apparence d'hostilité contre l'ordre de choses qui existe actuellement en France.

L'accueil que j'ai trouvé à Froshdorf a été très cordial. Ce que je puis appeler les sujets brûlants ont été constamment écartés dans une conversation

ou cependant il a été constamment
question de la France. M. le
Comte de Chambord savait que
j'entendais conserver et faire
respecter mes opinions person-
nelles, comme je respecte les
siennes. Il aurait voulu aborder
ces sujets brûlants que j'aurais
été obligé de refuser la discussion.
car, si je n'ai aucun mandat
qui me permette cette discussion
^(le Comte de Chambord même?)
j'estime que ~~il ne faut pas~~ ^{il ne faut pas}
traiter hors de France, et
en dehors de ceux auxquels
le pays peut légalement confier
le soin de décider de son avenir.
Mon devoir était tout autre.
Il consistait à bien prouver
que les questions de personne

22 Suite

26 Suite
ne forment pas un obstacle
à la solution de la question
monarchique; de répondre enfin
au mot prononcé l'année
dernière: Il y a trop de princes
pour un seul trône. J'ai aplani
le terrain sur lequel l'édifice
peut être construit, mais c'est
le pays lui-même qui doit en
être l'architecte.

J'espère d'ailleurs avoir
bientôt l'occasion de causer
à loisir avec vous de toutes
ces graves questions. Je serai
dans quelques jours à Villers,
et j'aurais grand plaisir à
aller vous voir au Val Richer
si vous vous y trouvez encore.
En attendant veuillez me croire
Votre bien affectionné L. M. Orléans